

Date de transmission de l'acte: 19/04/2024

Date de réception de l'AR: 19/04/2024

009-210902490-DE\_007\_2024-DE

A G E D I

République Française  
Département : ARIEGE  
Arrondissement : Pamiers  
**ROQUEFIXADE - Commune**

Séance du samedi 13 avril 2024

Délibération N° DE\_007\_2024

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
9	6	8
Date de la convocation : 05/04/2024		
Pour	Contre	Abstention
8	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le treize avril deux mille vingt-quatre, à 10 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du conseil), sous la présidence de Michel Sabatier.

Présents : Michel Sabatier, Marc Vallve, Amandine Rauzy, Paul Perilhou, Jacques Rivière, Eveline Authié

Représentés : Nicolas Connord représenté par Jacques Rivière, Jean-Barthélémy Maris représenté par Amandine Rauzy

Absents et Excusés : Dominique Dumons

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Amandine Rauzy est nommée à l'unanimité secrétaire de séance.

#### **Objet : Délibération sur le budget primitif - ROQUEFIXADE 2024**

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2024 de la Commune ROQUEFIXADE,

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

#### **DELIBERE ET DECIDE :**

##### **ARTICLE 1 :**

L'adoption du budget de la Commune ROQUEFIXADE pour l'année 2024 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

**En recettes à la somme de : 506 090,90 €**

**En dépenses à la somme de : 506 090,90 €**

##### **ARTICLE 2 :**

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

#### ***SECTION DE FONCTIONNEMENT***

Date de transmission de l'acte: 19/04/2024

Date de réception de l'AR: 19/04/2024

009-210902490-DE\_007\_2024-DE

A G E D I

**DÉPENSES**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	68 642,00 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	14 700,00 €
014	Atténuations de produits	3 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	136 603,43 €
65	Autres charges de gestion courante	26 200,00 €
66	Charges financières	900,00 €
<b>TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>250 045,43 €</b>

**RECETTES**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
002	Résultat de fonctionnement reporté	113 531,43 €
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	389,00 €
73	Impôts et taxes	56 689,00 €
74	Dotations et participations	54 433,00 €
75	Autres produits de gestion courante	25 000,00 €
76	Produits financiers	3,00 €
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>250 045,43 €</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

**DÉPENSES**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
0	Hors équipement	205 461,43 €
001	Solde d'exécution section investissement	50 584,04 €

Date de transmission de l'acte: 19/04/2024

Date de réception de l'AR: 19/04/2024

009-210902490-DE\_007\_2024-DE

AG EDI

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		256 045,47 €

### RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	119 442,04 €
021	Virement de la section de fonctionnement	136 603,43 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		256 045,47 €

ADOpte A LA MAJORITE

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Michel Sabatier  
Président de séance

Amandine Rauzy  
Secrétaire de séance



